

FORMATION (300 € / LA DEMI-JOURNÉE)

Pour les biologistes libéraux

1. Dans le cadre du DPC
 - Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'ANDPC à hauteur de 300 €.
 - À savoir que vous serez en plus indemnisé personnellement à hauteur de 260 €, selon votre forfait disponible. (PS - vérifiez sur votre compte monDPC que vous avez renseigné votre RIB professionnel)
2. Hors DPC
 - 300 € / la demi-journée de formation

Pour les biologistes salariés

- 300 € / la demi-journée de formation - pris en charge par les OPCO de votre employeur

INSCRIPTION

INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME ARMORIS

Vous pouvez vous inscrire :

- Soit sur notre site : <https://formations.armoris.bzh/course/1736867811>
- Soit en scannant directement le QR code pour accéder à la page d'inscription.
- Soit en nous envoyant le bulletin d'inscription joint.



INSCRIPTION SUR MONDPC.FR (OBLIGATOIRE POUR LES LIBÉRAUX)

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe générés lors de la création de votre compte.
- Indiquer la **référence Action 38442325005** dans la rubrique "Recherches Actions" et cliquer sur "Rechercher".
- Cliquer sur "Détail DPC" en haut à droite de la page.
- Cliquer sur "session"
- Descendre en bas de la page et cliquer sur le bouton "S'inscrire" à la session choisie.
- Cliquer sur "Valider"
- Un email sera envoyé par le DPC à Armoris pour validation
- Vous recevrez alors un mail de confirmation d'inscription d'Armoris (Vérifiez vos SPAMS)

En cas de problème pour vous inscrire, ou pour tout renseignement concernant l'inscription, vous pouvez nous contacter :

- ☎ 06 38 69 13 21 / 02 23 45 04 06
- ✉ isabelle.delormes@armoris.bzh

LIEU DE LA FORMATION

a venir

ARMORIS FORMATION



PRÉVENTION DES INFECTIONS ET DE L'ANTIBIORÉSISTANCE

(formation DPC : ref 38442325005)



18 septembre 2025
(14h00-18h00)



4H00



Présentiel
ANGERS

INTERVENANT

Vincent CATTOIR - Infectiologue (CHU de Rennes)

PRÉVENTION DES INFECTIONS ET DE L'ANTIBIORÉSISTANCE



PUBLICS VISÉS

- Biologiste médical

OBJECTIFS



Cette formation permettra aux participants de :

- Réactualiser les connaissances sur le concept de base en microbiologie et physiopathologie
- Connaître les enjeux et moyens d'actions relatifs à la maîtrise de l'antibiorésistance
- Améliorer la compréhension des recommandations du CA-SFM pour une meilleure utilisation au quotidien :
 - Les règles de réalisation de l'antibiogramme
 - Les nouvelles catégories cliniques (S/SFP/R)
 - Le rendu d'antibiogramme ciblé pour les infections urinaires chez l'adulte

Modalité durée : 4H

Format : **PRESENTIEL**

QCM PRE et POST formation en ligne



Programme

🕒 13H30 - 14H00 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET ÉMARGEMENTS

Après-midi (14h00 - 18h00)

🕒 MODULE 1 : INTRODUCTION

Apports théoriques

- Enjeux et moyens d'actions relatifs à la maîtrise de l'antibiorésistance
- Concept de base en microbiologie et physiopathologie
- Identification des sources d'information et outils fiables

Les points clés à retenir

Questions - réponses

🕒 MODULE 2 : LES REGLES DE REALISATION DE L'ANTIBIOGRAMME EN LIEN AVEC LES RECOMMANDATIONS

Apports théoriques

- Définitions (ECOFF, ZIT...) et points techniques
- Résistances naturelles
- Valeurs critiques reliées et non reliées à l'espèce bactérienne
- Détection des bactéries multi-résistantes
- AntibioGramme direct sur flacons d'hémocultures positifs

Cas concrets

- Premier Temps de réflexion
- Deuxième Temps d'analyse des résultats des réponses avec les experts
- Troisième temps proposition d'axe d'amélioration dans les écarts mis en exergue

Questions - réponses

🕒 MODULE 3 : LES NOUVELLES CATEGORIES CLINIQUES (S/SFP/R)

Apports théoriques

- Définition des nouvelles catégories cliniques
- Posologie standard et forte posologie

Les points clés à retenir

Questions - réponses

🕒 MODULE 4 : LE RENDU D'ANTIBIOGRAMME CIBLE POUR LES INFECTIONS URINAIRES

Apports théoriques

- ECBU à *Enterobacterales* chez la femme et fille ≥ 12 ans
- ECBU à *Enterobacterales* chez l'homme ≥ 16 ans

Cas concrets

- Premier Temps de réflexion
- Deuxième Temps d'Analyse des résultats des réponses avec les experts
- Troisième temps proposition d'axe d'amélioration dans les écarts mis en exergue

Questions - réponses

FIN DE SESSION : 18H00